BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 981

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

101 327 799 RCS Le Puy en Velay.
VELAY VAN 43.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Nom commercial : VELAY VAN 43.
Adresse : 70, Impasse Des Artisans, 43700 Saint-Germain-Laprade.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 60000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Transformation et aménagement de véhicules utilitaires en véhicules de loisirs et homologation en vue de leur vente. Entretien et réparation de véhicules et notamment de véhicules utilitaires et de loisirs. Pose d'équipements et aménagement de véhicules utilitaires et de véhicules de loisirs. Vente d'équipements et d'accessoires de véhicules de loisirs et de véhicules utilitaires. Achat et vente de véhicules..
Adresse : 70, Impasse Des Artisans, 43700 Saint-Germain-Laprade.
Précédent propriétaire : 912 963 394 RCS Le Puy en Velay. **VIGOUROUX** (Gaëtan). Nom d'usage : VIGOUROUX.
Date de commencement d'activité : 16 mars 2026.
Publication légale : Zoomdici.fr *du* 14 avril 2026.
Oppositions : Au Cabinet C.J.A. AVOCATS ASSOCIES sis Le Patio des Carmes - 8 avenue de la dentelle 43000 LE PUY EN VELAY..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 16/03/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de LE PUY EN VELAY le 07/04/2026, Dossier 2026 00008023. Référence : 4304P01 2026 A 00454. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 753 Rue Jean-Baptiste Lamarck 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE. Adresse du nouveau propriétaire : 70 Impasse des Artisans 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..